

# Lutte de classe

Les Echos : « l'exécutif s'est déjà réjoui du résultat de la négociation. »

Voici comment le journal du capital, *Les Echos*, rend compte le 14 janvier de l'accord intervenu entre les partenaires sociaux, c'est-à-dire les patrons et les dirigeants syndicaux, sur la remise en cause du CDI et de la protection sociale.

Ils se réjouissent évidemment : "l'exécutif s'est déjà réjoui du résultat de la négociation."

"A l'Élysée, on soulignait hier que « les partenaires sociaux (...) ont fait un travail considérable auquel il faut rendre hommage, qui témoigne de leur implication et de leur maturité ». Hier soir, au « Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI », le Premier ministre, François Fillon, a vu dans l'accord « un vrai pas vers la flexisécurité à la française »."

La "maturité" des dirigeants syndicaux se mesure à leur capacité à liquider tous nos droits et acquis au rythme imposé par le gouvernement... et l'Union européenne. Le plus désolant c'est que leur "maturité" semble inversement proportionnelle à celle de ceux qui se définissent eux-mêmes comme l'avant-garde du prolétariat, PT, LCR et LO en tête.

« Avancées de part et d'autre »

Ce concept de « flexisécurité », le patronat a aussi pris soin de le mettre en avant. Le premier à l'invoquer a été l'UPA, qui, avant même que la toute dernière main soit mise au projet d'accord, se félicitait du « premier pas vers la flexisécurité à la française » que constitue ce texte jugé « globalement équilibré ». Samedi matin, sur Europe 1, la présidente du Medef, Laurence Parisot, a affirmé que « dans cette négociation, personnellement, rien ne [lui] a été coûteux (...). Il y a des avancées de part et d'autre. C'est une innovation sociale majeure ». Et hier, dans le « JDD », elle a jugé que la réforme « sera historique » et pourra faire baisser le chômage rapidement."

Il ne s'agit que "d'un premier pas", on l'a bien compris. Le Medef confirme que cela ne coûtera rien aux patrons, puisqu'ils pourront licencier encore plus facilement.

Que cette contre-réforme soit "historique", si l'on veut, en fait elle parachève la liquidation progressive des allocations chômages, autrefois on percevait 90% de son dernier salaire plus une indemnité journalière, ajoutons l'introduction d'une multitude de contrats précaires au fil des ans depuis 25 ans, auxquels il faut ajouter les exonérations de cotisations sociales, et on a un tableau assez précis de la collaboration de classes qui existent depuis des lustres. Qu'elle ait franchi un nouveau pas qualitatif, on n'en doute pas puisque sur le fond qu'il y ait signature ou non, le patronat et le gouvernement parlent d'un "accord" avec l'ensemble des dirigeants syndicaux.

"le vice-président de l'UMP et ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a critiqué dans « Sud-Ouest » le « manque d'ambition » du texte paritaire, François Fillon a précisé hier que « si l'accord est très largement soutenu par les partenaires sociaux, il sera présenté au Parlement pour être transformé en loi [et que], s'il l'est moins, le gouvernement prendra ses responsabilités et Xavier Bertrand fera un projet de loi »."

"D'autres chantiers.

L'enjeu dépasse la seule question de la réforme du marché du travail. Il touche à la légitimité même des partenaires sociaux à élaborer les réformes sociales. Un élément qui pèsera à n'en pas douter sur les décisions syndicales, d'autant que de nombreux autres chantiers, et non des moindres, s'annoncent cette année."

Les dirigeants syndicaux ont mis la main à la pâte, ce n'est pas vraiment nouveau. Jusqu'à présent, on leur soumettait un texte, ils le refusaient, le patronat tenait compte de leurs remarques et leur présentait un nouveau texte qu'ils finissaient par signer (à tour de rôle, un coup la CGT, un coup FO ou la CFDT, ainsi de suite). Aujourd'hui, je ne sais pas au juste comment se sont déroulées ces négociations, j'imagine qu'ils ont pris la plume pour en rédiger des pans entiers, mais rien n'est moins sûr. Je pense plutôt que c'est le degré de remise en cause de nos acquis qui présente un caractère "historique", notamment quand ils ont accepté la notion de "séparation à l'amiable" au profit de celui qui détient le pouvoir dans l'entreprise : le patron de droit divin.

Il m'est arrivé une seule fois d'avoir le statut de cadre. Quand le patron a voulu me virer (au bout de 8 mois !) parce que j'avais refusé de signer une liste de techniciens à licencier dans le service que je dirigeais, après m'avoir notifié officiellement son intention, il m'a proposé un accord à l'amiable, comme cela existait déjà pour l'encadrement, au bas duquel il était écrit que je renonçais à mes droits ou à toute poursuite contre l'entreprise, je ne me souviens plus les termes exacts. C'est ce type d'"accord" qui sera généralisée demain grâce à Thibault, Mailly, Chérèque, etc.

Le pire reste à venir, en rapport avec l'instauration d'une durée du travail quasi illimitée, même si les uns et les autres s'en défendent hypocritement.

*"Pour Georges Drouin, président du Groupement des professions de services, « c'est un succès car cette négociation avait été précédée, à l'initiative de Laurence Parisot, d'une délibération sociale. Avec le travail en cours du côté du gouvernement sur la durée du travail, on a maintenant deux dispositions qui vont donner de la respiration aux entreprises »."*

...et étouffer davantage les travailleurs, devenus une masse taillable et corvéable à merci.

Pour résumer le projet du gouvernement en matière de durée du travail, donnons la parole à la ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, Christine Lagarde :

*"Ce que les entreprises me disent aujourd'hui, c'est 'les contingents on n'en veut plus' (...) C'est vraiment ça que le président a en tête : faire en sorte que dans les entreprises, en fonction de l'activité économique, on puisse organiser le travail dans un contexte plus souple", a-t-elle expliqué sur BFM (source : Reuters 10.01).*

Bosser comme des esclaves 7j/7 de 10 à 13 heures par jour (directive européenne) s'il le faut, et lorsque l'activité économique de l'entreprise ralentira, ils n'auront plus qu'à virer "à l'amiable" (un euphémisme ou un oxymore sinistre) le personnel dont ils n'auront plus besoin, quitte à réembaucher les mêmes salariés quelques mois plus tard en leur proposant des rémunérations encore plus misérables.

On ne peut être que scandalisé et épouvanté par une telle perspective.

Le pire, sans se morfondre devant l'absence d'un Marx ou d'un Lénine, aujourd'hui on n'a pas même pas un Zola pour dénoncer le côté particulièrement sordide de cette situation, on n'ose même plus parler d'injustice ou d'inégalité, tant les notions de justice et d'égalité sont dépassées et semblent devenues étrangères sous ce régime.

Le manque de courage intellectuel, le manque d'audace, l'incurie et la faillite politique est décidément ce qui caractérise le mieux les sommets du mouvement ouvrier tous partis confondus. Ne cherchez pas ailleurs l'origine de l'audace dont font preuve le gouvernement et le patronat, ni celle qui préside au zèle des dirigeants syndicaux. S'il existe aujourd'hui une unité au sein des dirigeants du mouvement ouvrier, elle est tournée contre le prolétariat. L'union sacrée autour du capital pour assurer sa pérennité dépasse le cadre du gouvernement d'union nationale UMP-PS, elle s'étend à l'ensemble des partis !

Je repose la question que j'ai posée il y a quelques jours : y a-t-il encore dans ce pays un dirigeant, un responsable, des cadres politiques pour faire entendre leurs voix et dire qu'il faut en finir avec le capitalisme qu'il n'est plus possible de laisser les capitalistes et leurs représentants nous pourrir la vie plus longtemps ?